



Juridique-Territoires

Nos Réf. : SH/NO-290.12/2019
Objet : Modification n°1 PLU
Commune : CHATEL-SAINT-GERMAIN
Affaire suivie par : S. HISIGER

METZ METROPOLE - HARMONY PARK
MONSIEUR HENRI HASSER
11 BOULEVARD DE LA SOLIDARITE
BP 55025
57071 METZ CEDEX 3

Siège Social

64 avenue André Malraux
CS 80015
57045 Metz cedex 01
Tél. : 03 87 66 12 30
Fax : 03 87 50 28 67
Correspondant Email :
accueil@moselle.chambagri.fr

Metz, le 20 décembre 2019

Monsieur le Vice-Président,

Par courriel reçu le 16 décembre dernier, vous avez transmis à mes services le dossier présenté par la commune de CHATEL-SAINT-GERMAIN pour procéder à la modification simplifiée n°1 de son PLU et je vous en remercie.

Le projet concerne des adaptations de l'OAP « Pomécourt-Moulin Neuf » et du règlement de la zone 1AU, la suppression de l'emplacement réservé n°6, la création de secteurs Nj/Nj1 sur une zone N et un secteur Neq et l'évolution partielle d'un secteur Nj1 en Nj.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT


Xavier LEROND